Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 029-200083178-20260122-2026D008-DE

République Française

Département du FINISTERE

Commune de Plouigneau

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	24	32

Vote
A l'unanimité
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 22 Janvier à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Plouigneau s'est réuni à la salle des mariages, sous la présidence de Madame HUON Joëlle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit ou de façon dématérialisée aux conseillers municipaux le 16/01/2026. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 16/01/2026.

Présents : Mme HUON Joëlle, Maire, Mmes : ALLAIS-KERRIEN Fanny, COLAS Odette, HAMON Julie, LE GOFF Brigitte, LE GUERN Annick, LE HOUEROU Rollande, LE SCORNET Georgette, MOUILLE Sandrine, THEPAULT Sophie, THOS Kristel, MM : BEGUIVIN Patrick, BOUDROT Christophe, BOUSSARD Laurent, CONGAR Philippe, DOUBROFF Jean-Michel, DUVAL Daniel, HERE Roger, HUON Thierry, JAOUEN Ludovic, LE COMTE Jean-Yves, LE ROUX Alain, LE VAILLANT Bernard, MANACH Jacques

Absents ayant donné procuration : Mmes : GAUTHIER Mariane à DUVAL Daniel, PRIGENT Audrey à THEPAULT Sophie, MM : BILLIET Jean-Claude à DOUBROFF Jean-Michel, DELEPINE Johny à LE VAILLANT Bernard, JEAN Joël à HÉRÉ Roger, MINEC Pierre-Yves à LE HOUEROU Rollande, SALOMÉ Olivier à HUON Joëlle, SIMON Alain à LE COMTE Jean-Yves

Absent : CARON Sylvie

A été nommé(e) secrétaire : LE COMTE Jean-Yves

2026D008 – Ker Dreger - Tarifs à compter du 1er février 2026

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer les tarifs de l'écomusée Ker Dreger comme suit à compter du 1er février 2026 :

Visiteurs individuels :

- *Plein tarif : 8 € par personne*
- *Demandeur d'emploi, enfant jusqu'à 18 ans, personne en situation de handicap, étudiant : gratuit*
- *Abonnement - Pass' annuel nominatif et valable de date à date (valable dès la deuxième visite à l'écomusée : 15 €*

Groupes :

- *Groupe d'enfant visite simple ou visite + atelier : 3 €*
- *Groupe d'adultes visite simple ou visite + atelier : 8 €*

Location de salle :

- *Evènement extérieur :*
  - *68 € pour les personnes de la commune*
  - *137 € pour les personnes hors de la commune*
- *Pique-nique pour les groupes : gratuit*

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 029-200083178-20260122-2026D008-DE

Les autres dispositions tarifaires :

- *Gratuité pour les accompagnants de groupes,*
- *Gratuité pour les établissements scolaires, le centre de loisirs et l'EHPAD de Plouigneau,*
- *Gratuité pour tous les professionnels travaillant ou souhaitant travailler avec l'écomusée (tourisme, culture, hébergeur, etc.),*
- *Gratuité lors des événements inter-services (Festijeux, Festimage, Grand Pavois, etc.)*
- *Partenariat : réduction de 2 € par entrée en lien avec les restaurateurs ignaciens,*
- *Partenariat avec les professionnels (gîtes de France, clés vacances, loisirs en Finistère) : réduction de 2 € par entrée,*
- *2 entrées offertes pour les lotos, kermesse, tombola*

En mairie, le 23/01/2026
Le Maire
Joëlle HUON

MAIRIE DE PLOUIGNEAU
29 (Finistère)

Le secrétaire de séance,
LE COMTE Jean-Yves